



Dispositif Amorce De Parcours

Objectif(s)

Amorce de parcours vous offre une possibilité de retrouver une dynamique, de vous projeter dans un parcours et de construire un projet professionnel, ou encore d'accéder à une qualification ou directement à un emploi.

Durée

En moyenne 450 H soit environ 3 mois.

Public concerné

Amorce de Parcours s'adresse à toutes personnes en recherche d'emploi et ayant des difficultés d'accès à la formation et à l'emploi

Pré-requis

Compréhension écrite et orale

Modalité et délais d'accès

Vous devez bénéficier d'une prescription qui peut être établie par :

Pôle Emploi - Mission Locale - Cap Emploi - Conseils Départementaux (Référénts insertion)

Vous serez convoqué pour participer à une information collective suivi d'un entretien individuel.

Le démarrage de la prestation a lieu en moyenne 15 jours après cette information ou à compter de l'effectif minimum requis (10).

Conditions d'accès

Tarif/Financement :

La prestation est prise en charge par le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine. Aucun reste à charge.

Statut :

Vous serez « Stagiaire de la formation professionnelle » et bénéficierez à ce titre d'une rémunération. La constitution de votre dossier de prise en charge sera réalisée en amont de votre entrée en formation.

Organisation :

Une session est ouverte pour un effectif de 10 à 12 personnes et se déroule à temps plein avec une alternance de séquences en centre et en entreprise.

Méthode :

Le dispositif intègre trois modules où les **périodes en centre alternent avec celles en entreprises ou plateaux techniques.**

Dynamisation :

- *Reprendre son parcours en main et confiance en soi, lever les freins*
- *Baser sa démarche sur ses atouts et forces,*
- *Prendre conscience de l'importance des compétences, et particulièrement des compétences transversales, aux yeux des acteurs du monde professionnel*
- *Acquisition des savoir-être et des compétences transversales et des compétences à s'orienter nécessaires*

Projection Professionnelle

- *Se repérer dans son parcours et viser l'autonomie*
- *Ancrer sa démarche d'orientation dans le réel*
- *Acquérir et développer des connaissances sur son environnement professionnel et les possibilités qu'il offre*

Modalités pédagogiques

- *Dépasser ses a priori*
- *Analyser des informations, les classer et les utiliser*
- *Développer des compétences et déterminer un choix professionnel réaliste*

Construction Professionnelle

- Confronter ses représentations et évoluer dans son rapport au monde professionnel
- Préciser son projet d'orientation et conforter ses choix
- Vérifier la faisabilité de son projet d'accès à l'emploi ou à la formation.
- Enrichir son expérience professionnelle et favoriser son insertion d'accès à la qualification ou à l'emploi dans un domaine professionnel validé au préalable.

Suivi évaluation :

Un bilan intermédiaire sera réalisé afin de faire le point sur la progression et les difficultés éventuelles, mettre en place des aménagements nécessaires, réactualiser vos objectifs. Sous réserve de disponibilité ce bilan pourra avoir lieu en présence du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine.

Un bilan final sera réalisé en fin de parcours en présence des prescripteurs, du Conseil Régional, bilan lors duquel un travail collectif réalisé par l'ensemble des bénéficiaires sera présenté.

Une attestation d'acquis de compétences vous sera remise ainsi qu'une **attestation de fin de formation**.

Afin de connaître votre avis, nous vous proposerons de compléter un « **Document d'avis de satisfaction** ».

Après la formation

Un suivi à 6 mois après la fin de la session, sera effectué par la Région afin de prendre connaissance de votre situation et de l'avancé, s'il y a lieu, dans le cadre de votre plan de formation.

Modalités pédagogiques (suite)

Accessibilité

Concernant les personnes en situation de handicap : Mobilisation des aides délivrées dans le cadre de la Prestation de Compensation du Handicap ou les aides de l'Agefiph : aides techniques et humaines, aides à l'adaptation des situations de formation, aides à la mobilité.

Nos locaux sur nos différents sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Lieux d'intervention

Haute-Vienne : Bellac – Limoges – St Junien – St Yrieix La Perche
Corrèze : Argentat – Bort les Orgues - Brive – Tulle – Ussel – Uzerche
Creuse : Guéret - La Souterraine

Contact

Corrèze :

05 55 77 61 09 ou 05 55 79 06 06 - contact-correze@groupe-fel.fr

Haute-Vienne - Creuse :

05 55 79 85 26 ou 05 55 79 06 06 – contact@groupe-fel.fr